

Communes:
LAMAZIÈRE-BASSE,
NEUVIC

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
30 mars 1992

Superficie: 21 ha

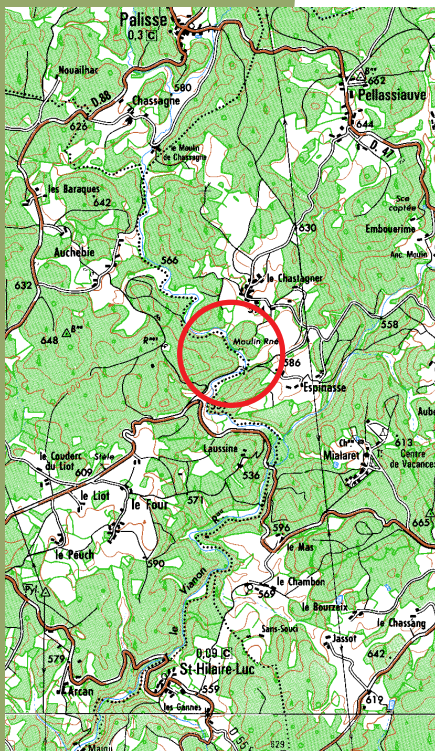
Situation:
7 km à l'ouest de Neuvic,
4 km au nord-est
de Lamazière-Basse

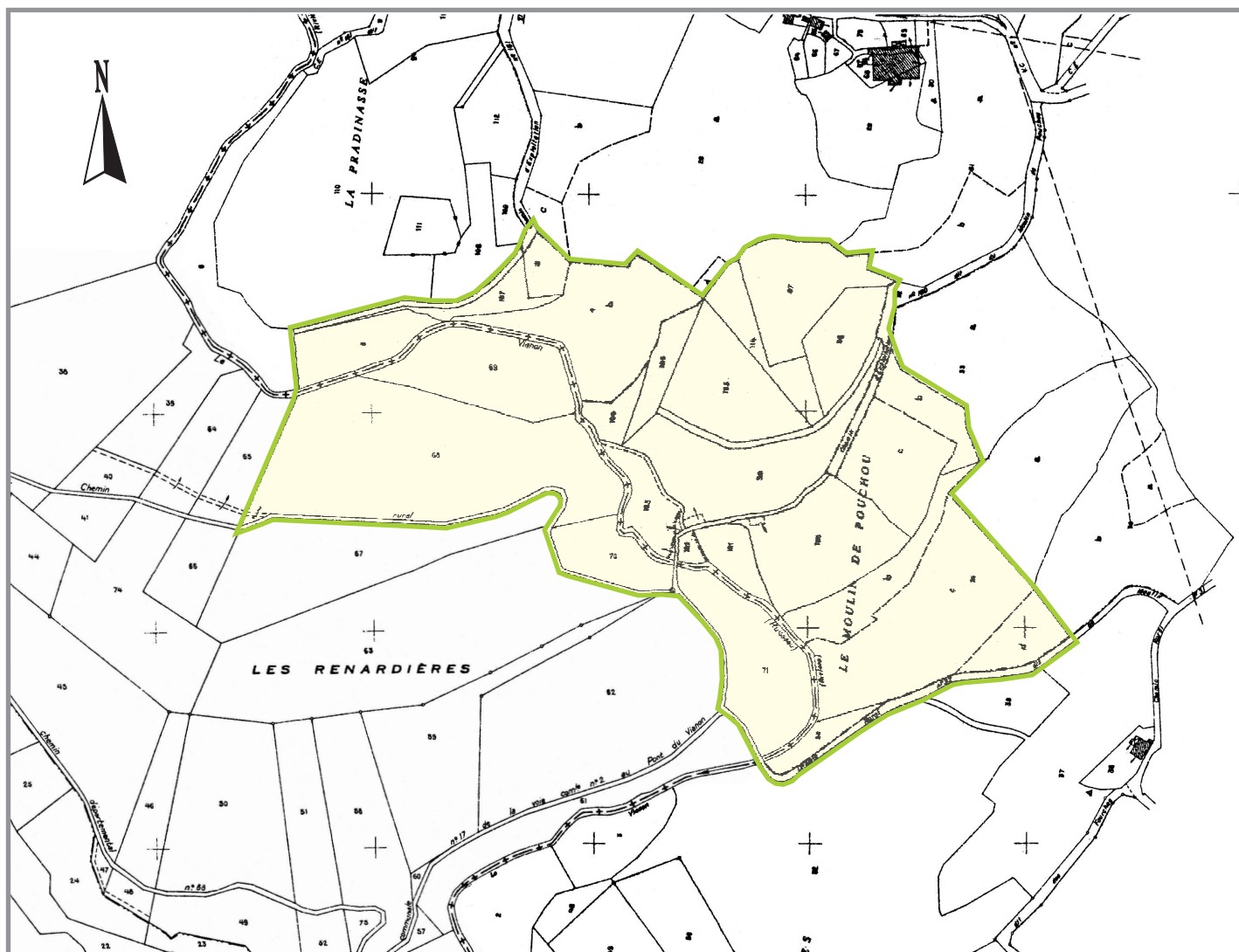
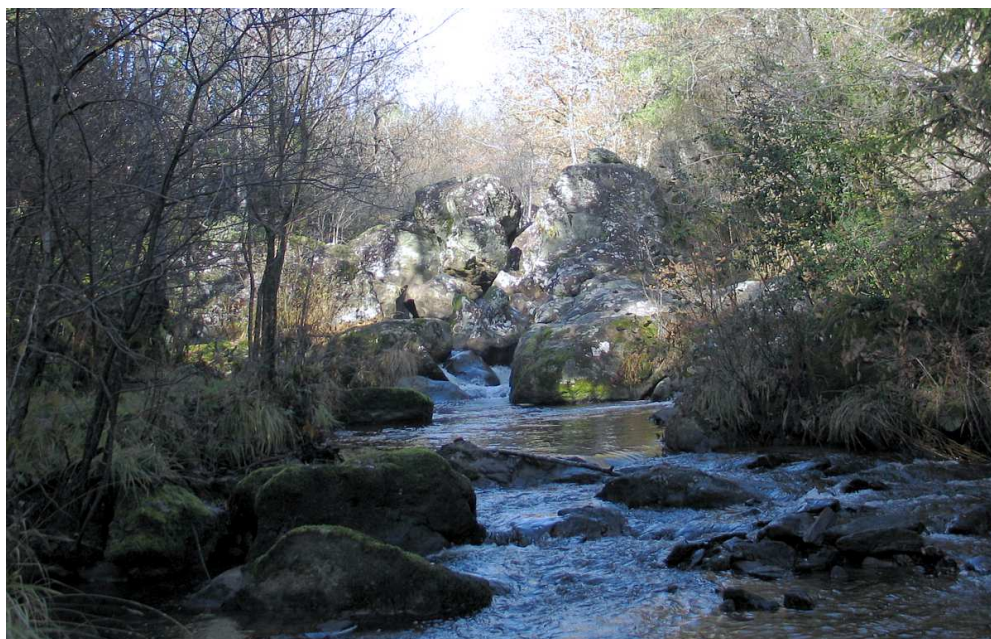


COMPOSANTES DU SITE

Le Vianon naît au sud de la commune de Saint-Angel et se jette dans la Luzège, affluent rive droite de la Dordogne, près de Saint-Pantaléon-de-Lapleau, après avoir accompli un parcours d'une vingtaine de kilomètres. Cet important cours d'eau, resté à l'abri des équipements hydroélectriques, coule au fond d'une vallée très encaissée, présentant vers l'aval l'aspect de véritables gorges. Mais le secteur concerné par le site se situe à proximité de la source, dans un paysage ouvert de prairies et de bois, en limite des communes de Lamazière-Basse et Neuvic-d'Ussel. Au niveau de l'ancien moulin, en contrebas du hameau de Chastagner (commune de Neuvic), le lit du Vianon présente subitement un amoncellement de gros blocs rocheux provoquant la formation de petites cascades. Le versant en rive droite, occupé par une chênaie, est abrupt et très rocheux. Au niveau des chaos, la pente est d'environ 40 %. Le versant en rive gauche est moins raide, avec une pente de 20 %. Le boisement et la végétation arbustive sont beaucoup plus diversifiés : chênes, pins, noisetiers, aubépine, houx... L'ancien canal du moulin est bordé par un double alignement de douglas. Néanmoins, on peut y rencontrer des rochers de versant et une falaise de rive. La dénivellation totale entre les premiers

amoncellements rocheux, en amont, et l'ancien moulin doit approcher les 20 m. Le lit du ruisseau, relativement étroit (1 à 5 m), s'élargit considérablement (20m) pour contourner et franchir la barre rocheuse désagrégée en énormes blocs dont la taille peut dépasser les 5 m de hauteur. Ces importants rochers disposés en table ou en blocs, parfois superposés, créent autant d'obstacles que le Vianon franchit par de petites cascades n'excédant pas 2 m de hauteur. Cet ensemble se poursuit sur une centaine de mètres puis le ruisseau retrouve un cours plus calme à travers des prairies. Ce site de chaos rocheux est très localisé, sa présence surprend, ce qui ajoute au pittoresque. L'accès au site s'effectue par le CD 991 Egletons-Neuvic, à 1 km à l'est du bourg de Lamazière-Basse. Une route récemment ouverte permet d'accéder au site en aval de l'ancien moulin du Chastagner, au niveau du pont qui franchit le Vianon. A l'ouest de ce pont, un sentier de rive conduit à une passerelle en bois qui permet d'accéder à l'ancien moulin, d'où part un chemin longeant l'ancien canal et aboutissant au chaos rocheux. Cet ensemble de blocs rocheux amoncelés pouvant atteindre 5 m de haut, dont la découverte est facile pour tous, mérite sa protection au titre des sites.





 Périmètre du site

